

Au niveau central, pour ne citer que quelques-uns il y a les **CP** en charge de :

- Promotion
- Reclassement
- Certification
- Régime Commun d'Assurance Maladie
- Statut
- Égalité des chances
- Suivi de la mise en œuvre de la Décision de la Commission sur le temps de travail et le travail hybride

